



Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires

Affaire suivie par : Hanane TAOUIL

Ligne directe : 04 90 14 87 26

Fax : 04 90 82 97 49

Courriel : htaouil@vaucluse.cci.fr

Monsieur Henri BONNEFOY
Maire
Hôtel de Ville
1 Place de la Mairie
84390 SAINT-CHRISTOL D'ALBION

N/Réf. : HEM/BG-057-05/2021

Avignon, le **27 MAI 2021**

Objet : Révisions allégées n°2 et 3 du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception des révisions allégées n°2 et 3 arrêtées du Plan Local d'Urbanisme de votre commune que vous nous avez transmises pour étude et avis. La présente consultation porte sur deux révisions allégées :

- La révision allégée n°2 qui a pour objet la création d'un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) destiné à répondre aux besoins d'évolution d'une carrosserie située en zone agricole du PLU, route d'Apt (réorganisation du garage et de l'atelier de peinture) ;
- La révision allégée n°3 qui a pour objet le déclassement d'une partie de la parcelle O 472, actuellement en zone naturelle, dans le secteur UAa du PLU, destiné à la réalisation de l'aire de stationnement nécessaire au nouveau programme de logements collectifs (sur le site de l'ancienne maison de retraite).

Le projet d'évolution du PLU n'appelle de notre part aucune observation.

De ce fait, la CCI de Vaucluse émet un avis favorable sur les révisions allégées n°2 et 3 arrêtées du PLU de votre commune.

Cet avis est émis sous réserve de sa ratification lors d'une prochaine Assemblée Générale de la CCI de Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.



Bernard VERGIER